



## Congés imposés/fractionnement des congés

Par **Techtech**, le **16/11/2010** à **15:12**

Bonjour,

Nous sommes une agence de sous-traitants (convention SYNTEC) et notre client va fermer son entreprise pendant la période de Noël ce qui veut dire que nos salariés/prestataires externes devront prendre des congés. Etant donné que tous les salariés n'ont pas plus d'un an d'ancienneté, il y a eu quelques plaintes (certains n'ont plus assez de CP, d'autres estiment qu'il n'est pas correcte d'imposer ces congés, etc...) et nous souhaiterions trouver une solution équitable et surtout légale.

Pourriez-vous éclairer ma lanterne au sujet des CP fractionnés et quelles sont nos possibilités ? L'employeur a-t il le droit d'imposer une semaine de congés en dehors de la période du 1/5 au 31/10 ? Si l'entreprise reste ouverte, peut-elle faire travailler ses salariés dans la boîte afin qu'ils ne prennent pas de congés ou...

J'ai regardé divers forums et textes de loi et je dois avouer que je suis perdu.

Toute info sera la bienvenue :)

Merci d'avance.